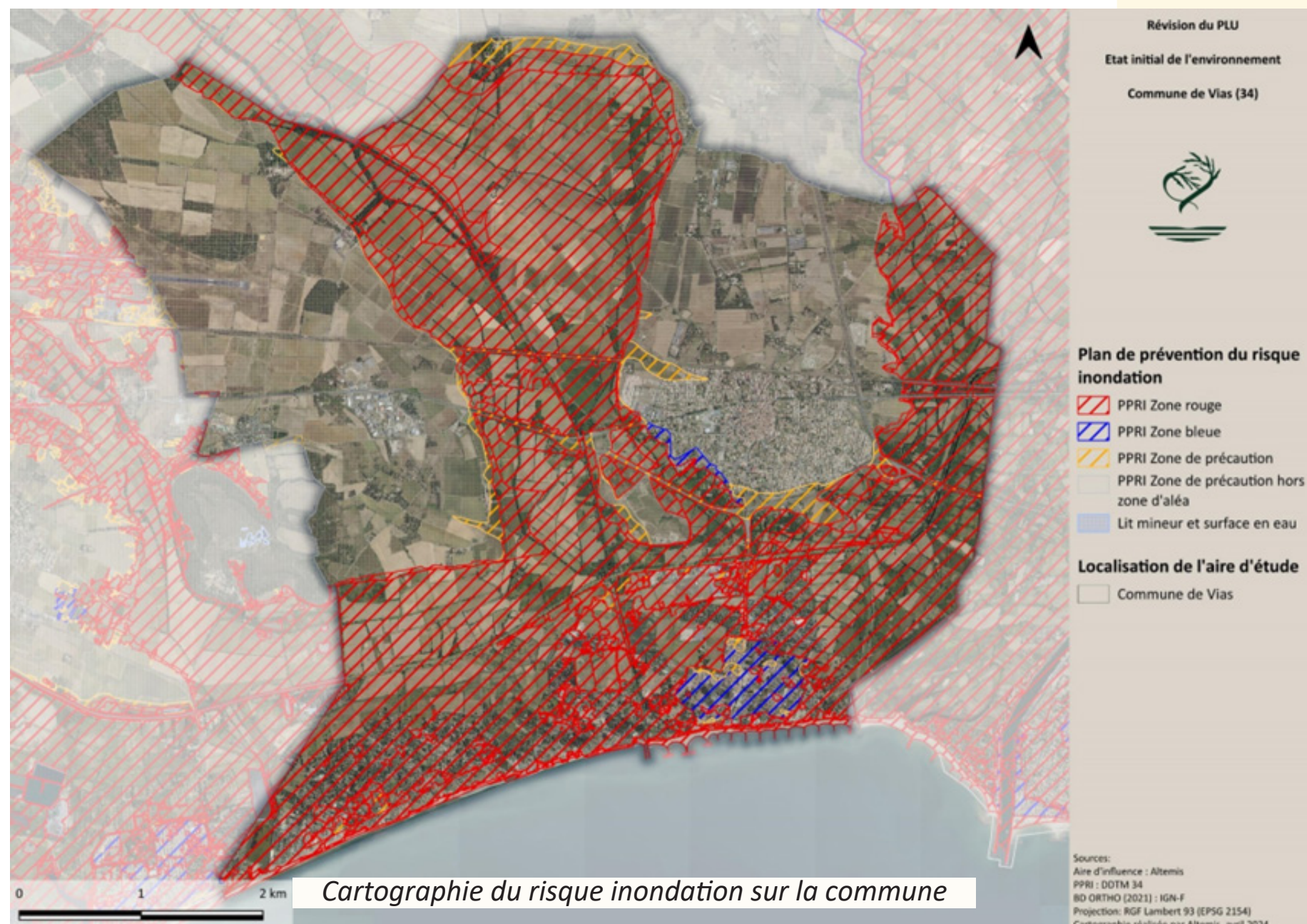


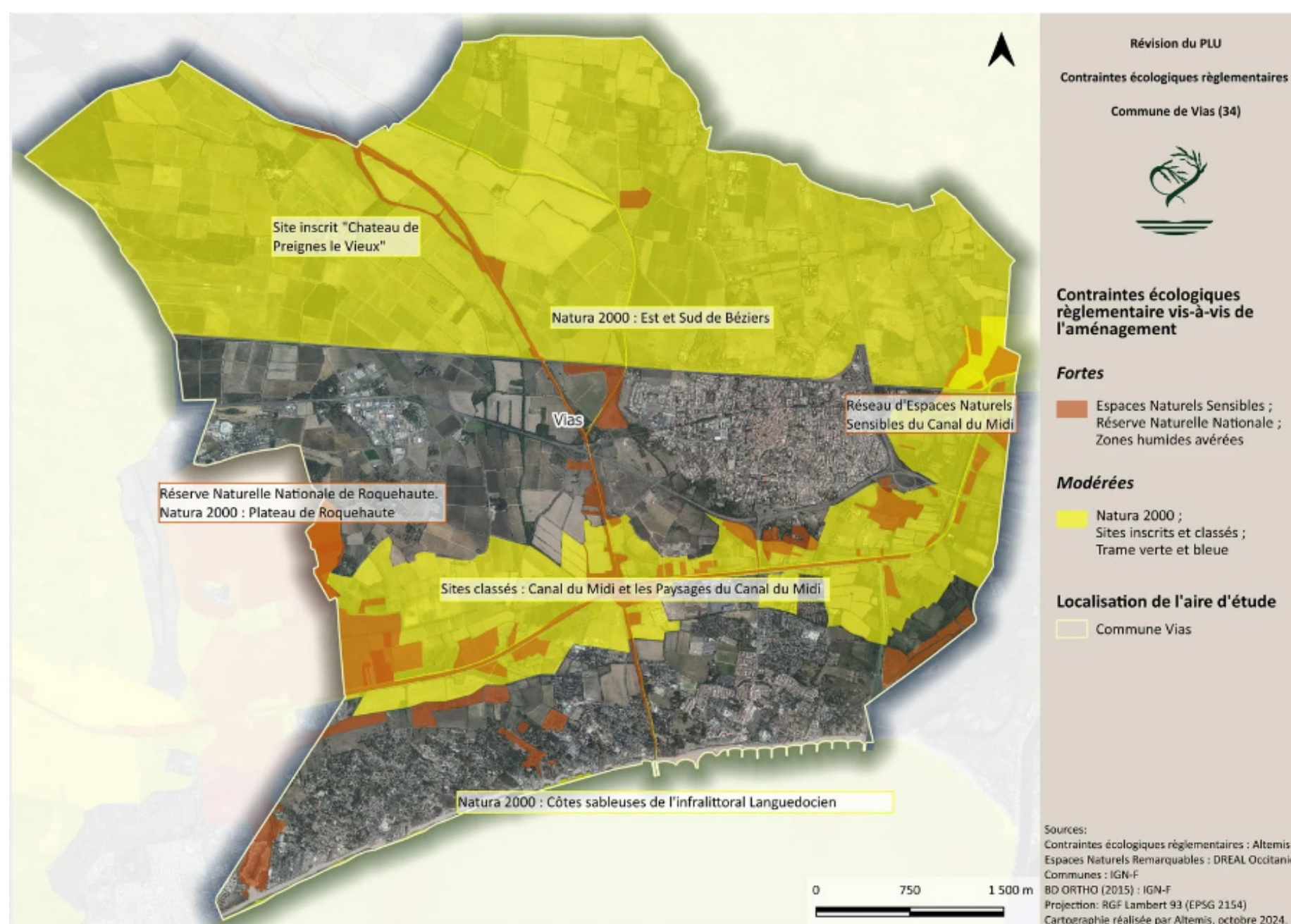
Les risques existants

La commune est soumise à des **risques naturels d'inondations** par débordement des cours d'eau et par submersion marine. L'érosion du trait de cote est également étudiée en lien avec le dérèglement climatique. Vias est exposée à un **risque modéré de retrait-gonflement des argiles** sur la majeure partie du territoire communale, avec **des zones à risque élevé**.



Les contraintes réglementaires

La commune comprend un **maillage d'espaces naturels remarquables**, avec des **niveaux de protection plus ou moins importants**. Ce classement peut engendrer des **protections écologiques spécifiques pour l'aménagement du territoire**.



Quels sont les enjeux ?

Sur le volet Biodiversité

- Garantir la préservation de l'ensemble des espaces naturels remarquables (sites Natura 2000, réserve naturelle, ENS, sites classés et inscrits etc.) ;
- Garantir la diversité et la qualité écologique des habitats littoraux et humides ;
- Conserver et renforcer la présence de nombreuses espèces faunistiques et floristiques à enjeu ;
- Garantir la qualité des cours d'eau (Libron et Ardailhon) et leurs ripisylves ;
- Maintenir et renforcer la fonctionnalité et l'étendue de la trame verte, bleue et noire communale.

Sur le volet Risques

- Intégrer le risque retrait – gonflement des argiles dans la projection du PLU et informer, accompagner les habitants concernés ;
- Continuer à intégrer le risque Inondation dans la réflexion sur le développement urbain et agir lorsque nécessaire sur la limitation de l'exposition sur les secteurs déjà concernés ;
- Intégrer la réflexion sur l'évolution du trait de côte dans la projection urbaine et appréhender en amont l'évolution des habitats et espaces impactés à la projection de 30 ans.
- Sensibiliser les habitants et les porteurs de projets à la gestion des eaux pluviales et du risque par ruissellement.